

GROUPE

UNION DES DEMOCRATES ET INDEPENDANTS

Monsieur Manuel VALLS
Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57, rue de Varenne
75007 PARIS

Paris, le 13 juillet 2014

Monsieur le Premier Ministre,

Par leurs dépenses d'investissement, les collectivités territoriales sont les premiers investisseurs publics. Elles participent directement à la croissance et à la création d'emplois. Le maintien du soutien de l'État à l'investissement local est donc primordial. Aujourd'hui, plus que jamais, cette capacité d'investissement est en danger.

En 2014, le Gouvernement a procédé à une diminution des dotations de l'Etat à l'égard des collectivités territoriales de 1,5 milliards d'euros. En outre, le Président de la République a annoncé une baisse de la dépense publique de 50 milliards d'euros sur les années 2015 à 2017, à laquelle les collectivités territoriales devront participer à hauteur de 11 milliards d'euros.

Au total, l'effort demandé représentera une baisse sans précédent de près de 25% de la Dotation Globale de Fonctionnement, soit une perte nette de 28 milliards d'euros cumulés sur la période 2013-2017. L'effort le plus important portera donc sur les collectivités territoriales, puisque selon la Cour des comptes, sur les 50 milliards d'euros prévus, seuls 20 milliards d'euros seraient réalisés in fine.

Nous avons toujours défendu le principe d'une participation des collectivités territoriales, au même titre que l'Etat et ses opérateurs, à l'effort de redressement de nos comptes publics. Pour autant, les collectivités territoriales ne doivent pas porter à elles seules plus de la moitié des économies du Gouvernement. Cet assèchement des ressources est en parfaite contradiction avec la hausse des charges imposées aux collectivités, notamment via la réforme des rythmes scolaires, et au moment même où votre réforme territoriale laisser planer des interrogations sur les nouvelles responsabilités auxquelles devront faire face les collectivités.

.../...

Vous faites ainsi peser l'intégralité de l'effort sur une réduction des concours de l'Etat, tandis que sa contrepartie nécessaire, une réforme profonde de l'autonomie financière et du financement de nos collectivités, reste à faire. En refusant de manifester un tant soit peu de courage, vous prenez le risque de vous mettre à dos l'ensemble des partenaires locaux.

De plus, les collectivités territoriales ont connu les montants de leur dotation extrêmement tardivement, après que le Gouvernement ait procédé à des modifications significatives dans les derniers instants de l'examen du projet de loi de finances pour 2014, retardant par là même les programmes d'investissement. Les entreprises du BTP ont été les premières touchées.

Pour les années suivantes, encore moins de visibilité est offerte aux collectivités locales, mais la baisse pluriannuelle violente qui se profile entrainera inexorablement une baisse des investissements.

Le débat d'orientation sur les finances publiques qui a eu lieu cette semaine à l'Assemblée nationale aurait dû être, pourtant, l'occasion pour votre Gouvernement de présenter une stratégie budgétaire pour 2015. A la lecture de votre rapport, non documenté et qui ne définit aucun cap, force est de constater que le plus grand flou entoure encore vos intentions, à tel point que le Comité des Finances locales a considéré qu'il ne disposait pas d'éléments suffisants pour émettre un avis éclairé.

Dans un climat économique et social dégradé, vous fragilisez donc encore un peu plus le pays en vous attaquant aux collectivités locales, qui sont souvent le dernier rempart des habitants face à la crise. Vous les placez dans une situation d'incertitude extrêmement difficile. Dans ces conditions, comment établir un plan pluriannuel d'investissement ? Comment définir le service public à la population ? Comment lancer la rénovation urbaine ? Comment prévoir la construction de nouveaux logements, alors même que le secteur du bâtiment connaît une crise sans précédent et que l'accession à la propriété demeure l'une des principales préoccupations des Français ? La réalisation de ces missions indispensables n'est aujourd'hui plus possible, sans assurance sur l'avenir.

L'action des collectivités territoriales est ainsi paralysée par votre incapacité à effectuer des choix budgétaires courageux permettant alors de redonner confiance aux collectivités locales, à leurs élus et à nos concitoyens.

C'est pourquoi le Groupe UDI vous demande d'apporter enfin des réponses précises à quatre questions majeures : Quelle sera la nature et l'ampleur des efforts demandés aux collectivités territoriales jusqu'à la fin du quinquennat ? Quelles modifications seront apportées à la péréquation tant verticale qu'horizontale à partir de 2015 ? Votre Gouvernement va-t-il enfin prendre des mesures qui permettront une plus grande solidarité entre les collectivités territoriales ? Réfléchissez-vous à la mise en place d'instruments visant à limiter le niveau de la fiscalité et l'endettement des collectivités territoriales ?

Les collectivités territoriales ont besoin d'une perspective claire pour les années à venir. C'est la condition du retour de la confiance, et donc de la croissance dont elles sont un moteur essentiel.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Premier Ministre, à l'assurance de notre haute considération.

Philippe Vigier, Président du Groupe UDI, Thierry Benoit, Charles de Courson, Laurent Degallaix, Stéphane Demilly, Yannick Favennec, Philippe Folliot, Jean-Christophe Fromantin, Meyer Habib, Francis Hillmeyer, Yves Jégo, Sonia Lagarde, Jean-Christophe Lagarde, Maurice Leroy, Hervé Morin, Bertrand Pancher, Michel Piron, Franck Reynier, Arnaud Richard, François Rochebloine, Maina Sage, Rudy Salles, André Santini, François Sauvadet, Jonas Tahuaitu, Jean-Paul Tuaiva, Francis Vercamer, François-Xavier Villain & Michel Zumkeller.